

• Témoignage Q2

« Il est important de recentrer le débat avec des acteurs représentatifs »

Partie prenante depuis 2014 dans les concertations autour de la logistique urbaine, organisées à Paris puis à l'échelle métropolitaine, Sandrine Bize, de la CGAD (Confédération générale de l'alimentation en détail) Île-de-France, revient sur cette expérience, et les enseignements à en tirer.



Il faut garder en tête que les collectivités ont aussi leurs contraintes, et que nous ne pouvons pas tout changer. Chacun essaie d'avancer ses pions, tout en faisant attention à ce que ce soit équilibré entre les partenaires. »

Sandrine BIZE



Sandrine Bize est cheffe du département Hygiène, Sécurité, Qualité et Environnement à la fois à la CGAD nationale et à la CGAD Île-de-France.

La **CGAD** est l'organisation professionnelle représentative des métiers de l'artisanat, du commerce alimentaire de proximité et de l'hôtellerie-restauration, secteurs plus couramment nommés « métiers de bouche ». Elle rassemble 18 confédérations nationales de branche. Elle dispose également d'un réseau territorial, dont la CGAD Île-de-France.

Quelles sont les étapes de votre participation aux concertations sur la logistique urbaine de la capitale ?

Les travaux menés par la Ville de Paris

Dès 2006, la Ville de Paris s'intéresse au sujet du transport de marchandises au sein de la capitale. Elle entame une concertation qui aboutira à l'établissement d'une première charte signée par quelque 47 partenaires. Dans la continuité de ces travaux, la charte en faveur d'une logistique urbaine plus durable, signée en 2013, se veut plus opérationnelle. La CGAD Île-de-France rejoint les échanges autour de cette charte dès 2014. Nous participions à la fois au comité des partenaires, chargé du suivi global des travaux, et à des ateliers thématiques en lien avec des fiches-projets.

Des échanges avec la métropole du Grand Paris

Les réunions avec la Ville de Paris se sont ensuite arrêtées, et la Métropole a lancé à son tour son pacte de logistique métropolitaine, que nous avons signé en 2018. La CGAD Île-de-France s'est alors impliquée sur la mesure qui concernait **l'harmonisation des règlements de voirie et de livraison** dans la métropole. Le sujet est important pour nos adhérents, régulièrement amenés à rouler d'une ville à l'autre avec leurs véhicules. Les réglementations et signalétiques différentes entre les communes limitrophes complexifient vraiment leur quotidien.

Le travail d'implication est chronophage, mais très intéressant. L'organisation était assez structurée, nous avons travaillé sur un document de référence pour les différentes villes qui voulaient rentrer dans le dispositif d'harmonisation des règles de circulation. L'expérimentation initialement prévue a cependant été stoppée par le contexte sanitaire en 2020.

Suite à un premier bilan du pacte pour une logistique métropolitaine en 2021, les travaux du deuxième volet de ce pacte ont été lancés, avec la participation active de la CGAD Île-de-France. La Métropole travaille sur **l'axe transition écologique des professionnels**, et notamment des artisans-commerçants. Ce travail combine **une étude quantitative**, qui nous donnera des chiffres pour valider certaines tendances ; et **une étude qualitative**, qui permettra de recueillir les problématiques et sentiments qui ne peuvent ressortir à travers un questionnaire. Les premiers résultats de ces collectes de données sont prévus pour début 2022.

Quel est le rôle d'une organisation professionnelle dans ce type de concertation ?

Représenter un secteur professionnel

Les organisations professionnelles sont là pour **représenter les chefs d'entreprise**, qui n'ont pas le temps et les moyens de

participer à ce type de démarche. Elles sont aussi **là pour parler au nom d'un groupe**, de métiers, et non d'une entreprise en particulier. Enfin, elles peuvent remettre en question l'existant, si cela s'avère nécessaire. Si nous ne sommes pas d'accord avec une loi, nous pouvons nous permettre de le dire.

Servir d'interface et essayer

Tout au long de son engagement dans les échanges avec la Ville de Paris puis la Métropole du Grand Paris, la CGAD Île-de-France a tenu ce rôle. Elle a **interrogé régulièrement ses adhérents** ; et les a tenus informés des avancées sur les groupes de travail qui ont eu lieu et sur l'évolution du dispositif.

Pour appuyer son discours et vérifier la réalité des faits, la CGAD Île-de-France a mené **une ambitieuse étude terrain**, financée par l'Ademe Île-de-France, relative à la logistique des entreprises alimentaires de proximité franciliennes. Grâce à un travail long et difficile de collecte d'information auprès des professionnels (typologie des véhicules, kilomètres parcourus...), une centaine de réponses ont été obtenues, ce qui a permis de présenter des tendances.

Le fait que j'ai 2 casquettes, l'une locale et l'autre nationale, nous a permis d'**informer l'ensemble des CGAD territoriales** sur notre expérience du territoire parisien, et de les sensibiliser aux enjeux de la logistique durable.

Quelles ont été les difficultés rencontrées ?

Trouver un consensus

La Ville de Paris n'a pas toujours pris la mesure de l'importance d'échanger avec les professionnels pour mener des actions qui prennent en compte leurs contraintes. L'annonce de l'interdiction du diesel, ou les restrictions sur les niveaux de pollution des véhicules sans se demander quels seraient **les impacts économiques pour les professionnels** en sont les exemples. Il est important de ne pas mettre la charrue avant les bœufs.

Interroger les professionnels permet de leur offrir une voix, afin qu'ils mettent en lumière leurs contraintes, dans le but de **trouver collectivement des alternatives** qui prennent en compte leur réalité. C'est en tout cas le vœu de la CGAD Île-de-France. Il faut garder en tête que les collectivités ont aussi leurs contraintes, et que nous ne pouvons pas tout changer. Chacun essaie d'avancer ses pions, tout en faisant attention à ce que ce soit équilibré entre les différents partenaires.

Dégager un temps très contraint

Si les professionnels n'ont pas la capacité de libérer du temps pour participer eux-mêmes à ces échanges, le temps manque aussi du côté de leurs représentants qui font partie des groupes de travail. Se rendre disponible a été le plus compliqué, mais nous avons bien avancé.

Être pertinent sur tous les fronts

Les sujets abordés lors de ces échanges sont éminemment techniques, et demandent parfois **des connaissances très pointues** de certains sujets. J'ai continuellement cherché à mieux connaître les problématiques sur lesquelles je devais intervenir, par exemple en m'informant sur les véhicules à faibles émissions. Cependant, une organisation comme la CGAD Île-de-France n'a pas forcément les moyens de maîtriser des sujets pointus comme celui de la logistique « propre ».

Au-delà des livrables attendus de cette concertation, les échanges ont-ils favorisé des avancées positives ?

L'engagement de certains professionnels

Nous avons des adhérents qui se sont engagés. Par exemple, une boulangerie parisienne a investi dans un vélo-cargo et un utilitaire électrique. L'avantage de la démarche, c'est aussi d'inciter les entreprises à la mise en œuvre d'actions plus vertueuses.

Des relations avec d'autres acteurs

Participer à ces réunions m'a permis de faciliter les échanges avec les collectivités, avec l'Ademe, et de mieux comprendre qui est en charge de quoi. C'est un vrai plus.

De nouvelles actions

Grâce à ces échanges, la CGAD Île-de-France a pu travailler avec les grossistes afin de trouver des solutions d'optimisation de la logistique urbaine. Ces réflexions ont abouti à une expérimentation de livraisons mutualisées.

Quels seraient les facteurs clés d'une concertation efficace ?

S'appuyer sur la représentativité des participants

Il est important de recentrer le débat avec des acteurs représentatifs d'un secteur, d'une branche ou d'un métier, et non pas d'une entreprise en particulier.

Constituer des groupes de travail efficaces

Il est préférable de constituer des groupes de travail à taille humaine. Cela libérera plus facilement la parole, et évitera que les discussions partent dans toutes les directions.

Capitaliser sur les travaux et échanges réalisés en amont

En cherchant un peu, on remarque que beaucoup de résultats de travaux et enquêtes existent déjà. S'appuyer sur ce qui a été fait permet de **gagner du temps**, et **limite l'investissement** que les professionnels doivent fournir. Nous sommes parfois contraints de rappeler que nous avons déjà réalisé une étude. Il faut être vigilant pour éviter les doublons, et toujours repartir des enseignements de travaux ou groupes précédents.

Partager une vision long terme et globale de la concertation

Il est essentiel d'avoir de la visibilité sur la finalité des travaux, de prendre le recul nécessaire pour savoir si, réellement, les propositions choisies répondent à l'objectif initial.

Avoir des livrables clairs pour visualiser les avancées

Enfin, il est indispensable d'avoir des livrables partagés ! On sait très bien qu'un calendrier peut ne pas être tenu, parce qu'il y a toujours des impondérables. Mais savoir régulièrement où on en est, cela permet de mieux se projeter.

À lire également

D'autres questions traitées pour compléter la réflexion

Question n°1 > Acteurs privés : comment s'inscrire dans les politiques publiques de logistique urbaine ?

Question n°9 > Quelles spécificités de la logistique à destination des artisans et des commerçants ?



Dico et ressources



Dico

- **Ademe** : Agence pour la transition écologique. Cet établissement public est placé sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Ses missions (programmes de recherche et d'investissement, actions territoriales) sont fixées par le Code de l'environnement.
- **Organisations professionnelles** : représentent et défendent les intérêts des entreprises adhérentes d'un même secteur d'activité. Celles qui sont reconnues comme représentatives par la direction générale du Travail sont habilitées à négocier les accords collectifs.

Ressources clés

À consulter en ligne : des ressources pour mieux comprendre la question ou passer à l'action.

- **Charte en faveur d'une logistique durable**. Mairie de Paris, septembre 2013.
- **Pacte pour une logistique métropolitaine**. Métropole du Grand Paris, juin 2018.
- **Analyse du parc des moyens de transport utilisés par les professionnels d'Île-de-France des métiers de l'alimentation, expertise des besoins des entreprises et préconisations**. CGAD, Ademe, janvier 2016.

Crédits

- Témoignage réalisé en mars 2022
- Conception graphique : Trait singulier
- Photo : © Stéphanie Desmond (Logistic Low Carbon)
- Correction : Relire et Corriger

InTerLUD, programme porté par :

